



REGLEMENT

LA DIAGONALE DES PREFOUS 2022

ARTICLE 1 - OBJET

Cette épreuve de type Raid a pour but de faire évoluer les participants dans des pratiques sportives différentes, en milieu naturel et fragile, à protéger et préserver. Cette épreuve sportive de pleine nature est intitulée la Diagonale des Préfous.

Cette épreuve de raid multisports orientation est une épreuve réalisée en équipe de 2 ou 3, qui enchaîne diverses disciplines sportives en orientation :

- des sections de course à pied en terrains variés
- des sections en VTT

Cette épreuve est régie par le présent règlement, seul valable et auquel nul autre ne pourra se substituer. Ce règlement est consultable sur le site internet de l'association et sera affiché sur le site le jour de l'épreuve.

EN CAS DE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES, L'EQUIPE SERA IMMEDIATEMENT CONSIDEREE COMME HORS ORGANISATION ET DONC NON COUVERTE.

ARTICLE 2 – L'ORGANISATION

L'association Raid'Apte organise la Diagonale des Préfous, le samedi 15 octobre 2022. La ville de la Roche-sur-Yon accueillera le départ et arrivée de cette épreuve.

Pour des raisons météorologiques et/ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines sections. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler totalement l'épreuve : en cas d'annulation le règlement des inscriptions sera remboursé.

En aucun cas, l'organisation ne sera tenue pour responsable des pertes, vols ou dégradations des biens personnels des participants.

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, vis à vis des bénévoles, des membres de l'organisation et de tous les participants au raid. Chaque concurrent certifie être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle couvrant sa participation à un raid nature, et renonce à tout recours contre l'organisation en cas de perte, vol, et pour tout accident pouvant lui survenir avant, pendant, et après cette épreuve.

ARTICLE 3 – LES EPREUVES

L'équipe devra effectuer toutes les épreuves, en restant ensemble (sauf pour les spéciales ou autorisation de l'organisation pour certaines épreuves). Des pénalités pourront être distribuées dans le cas contraire.

Des ravitaillements seront fournis sur le parcours mais l'organisation conseille aux concurrents d'avoir également de quoi se ravitailler tout au long du parcours (liquide, solide).

S'agissant d'une épreuve en orientation, les circuits ne sont matérialisés par aucune marque, flèche ou rubalise.

L'absence de marquage ne dispense pas les concurrents de s'assurer de leur itinéraire à l'aide des informations fournies avant le départ.

Des postes de contrôle/sécurité seront présents sur les circuits, sans que les concurrents soient informés de leurs nombres ni de leurs situations. Des signaleurs seront présents aux intersections les plus dangereuses. Les concurrents devront aborder ces zones avec prudence et se conformer aux injonctions des signaleurs.

Durant toutes les épreuves, les participants doivent respecter le code de la route.

Une douche et une collation attendront les participants à l'issue du raid.

Possibilité de nettoyer les VTT sur place.

ARTICLE 3.1 – LES PETITS FOUS

Le parcours du format des « petits fous » avoisinera les 50 km.

C'est un raid multisports à réaliser en équipe de 2 ou 3 concurrents, âgés au minimum de 15 ans, et dont au moins un des membres doit être majeur.

Un Raid Book sera adressé par mail au capitaine de l'équipe, environ 1 semaine avant le raid.

Dans ce Raid Book, seront détaillés les différents parcours, les temps estimés, les ravitaillements et les barrières horaires.

Attention : chaque équipe devra imprimer et emporter ce Raid Book le jour de la course car celui-ci ne sera pas remis avec les dossards ! Ce Raid Book devra être conservé durant l'ensemble de l'épreuve.

Le raid se déroulera entre 12 h et 18 h. Le départ groupé sera donné à 12 h.

ARTICLE 3.2 – LES GRANDS FOUS

Le parcours du format des « grands fous » avoisinera les 90 km.

C'est un raid multisports à réaliser en équipe de 2 ou 3 concurrents, âgés au minimum de 18 ans.

Un Raid Book sera adressé par mail au capitaine de l'équipe, environ 1 semaine avant le raid.

Dans ce Raid Book, seront détaillés les différents parcours, les temps estimés, les ravitaillements et les barrières horaires.

Attention : chaque équipe devra imprimer et emporter ce Raid Book le jour de la course car celui-ci ne sera pas remis avec les dossards ! Ce Raid Book devra être conservé durant l'ensemble de l'épreuve.

Le raid se déroulera entre 10 h et 19 h. Le départ groupé sera donné à 10 h.

ARTICLE 4 – EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

- 1 gobelet pour les ravitaillements tout au long du raid. Pour protéger l'environnement, nous ne fournissons pas de gobelets plastiques.
- 1 VTT en bon état de fonctionnement avec son nécessaire de réparation.
- 1 casque de VTT (avec une sangle jugulaire) homologué par raideur
- 1 compteur VTT par équipe
- 1 réserve d'eau type gourde ou sac à eau par raideur
- 1 téléphone portable par équipe (nous vous conseillons de le mettre dans une pochette étanche...)
- 1 boussole
- 1 gilet jaune et 1 lampe frontale par raideur + que de l'éclairage pour chaque vélo.

MATÉRIEL CONSEILLE :

- 1 porte carte VTT
- 1 couverture de survie
- Ravitaillement solide

La tenue vestimentaire doit proscrire les éléments dangereux du type écharpes ou vêtements flottants. Le choix de la tenue vestimentaire et des chaussures est laissé à l'appréciation des concurrents, sous réserve des restrictions évoqués à cet article. Dans tous les cas les chaussures devront être fermées.

Tous les changements de vêtements ou de chaussures en cours d'épreuve sont autorisés sous réserve de laisser le dossard bien visible.

Les VTT utilisés doivent répondre aux normes en vigueur. Les plaques portant le numéro de l'équipe devront être installées de manière visible. Les VTT devront porter uniquement ce marquage et être exempts de tous marquages antérieurs.

Les VTT à assistance électrique sont interdits. Les VTT pourront être examinés par la commission de direction de course ou les signaleurs, tant sur les parcs que sur les circuits.

Un parc à vélos sera à la disposition des concurrents. Le concurrent ne pourra y prendre que le vélo portant son numéro et son matériel. L'organisation décline toute responsabilité concernant le matériel déposé dans l'enceinte des parcs à vélos.

ARTICLE 5 – L'INSCRIPTION

L'inscription à l'épreuve entraîne la pleine connaissance et acceptation du présent règlement et tout participant s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

Chaque équipe est constituée de deux ou trois personnes : un capitaine âgé de 18 ans et plus et deux équipiers, âgés au minimum de 15 ans pour le raid découverte et de 18 ans pour le raid aventure. Le capitaine est l'interlocuteur de l'organisation et le destinataire de tous les courriers ou courriels relatifs à l'épreuve.

La course en équipe est obligatoire, il ne sera accepté aucun participant individuel.

Le nombre de participants est limité à 300.

Tous les concurrents devront fournir obligatoirement un certificat médical annexé au dossier d'inscription et une autorisation parentale pour les mineurs, adressée à l'organisation de Raid'Apte par mail ou par courrier postal. Le certificat médical doit dater de moins d'un an et attester de l'aptitude à la participation à une épreuve sportive en compétition de pleine nature alliant course à pied et VTT. Seule une licence sportive de la fédération française de Triathlon et de raids peut remplacer le certificat médical.

En s'engageant à ce raid, le/la concurrent(e) accepte ce règlement sans condition et certifie avoir une assurance individuelle accident, accepter l'utilisation de son image à des fins promotionnelles et avoir pris connaissance du règlement.

Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire d'un site internet <https://raidapte.fr/diagonale-des-prefous/>. Aucune inscription ne peut se faire par mail. Le mail contact@raidapte.fr ou diagonaledesprefous@raidapte.fr peut être utilisé pour toute demande de renseignements.

Un mail de confirmation vous sera adressé par l'organisation de la diagonale des préfous pour vous confirmer votre inscription.

Le montant de l'inscription est de 60 € par équipe pour les Petits Fous et de 85 € pour les Grands Fous.

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de l'équipe qui sera autorisée à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises dans les délais requis.

En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription, suivant les modalités ci-dessous :

- 15 jours avant la manifestation : remboursement intégral.
- Entre 14 et 8 jours avant la manifestation : 50% remboursé.
- 7 jours avant la manifestation : pas de remboursement.

ARTICLE 6 – DIRECTION DE COURSE

Un directeur de course sera responsable de la course. Il sera assisté d'adjoints à l'intérieur d'une commission de course. Cette commission de course aura en charge : le chronométrage ; l'établissement des classements ; l'enregistrement des abandons et des réclamations et l'arbitrage des réclamations.

Tout concurrent dûment inscrit peut déposer réclamation, pendant la course et à l'arrivée. Il dispose d'un délai maximum de 15 minutes après le passage de la ligne arrivée.

Seuls les signaleurs et les membres de la commission de direction de course sont habilités à recevoir les réclamations.

Toute infraction au présent règlement, constatée sur le terrain ou établie après réclamation, entraînera la disqualification du concurrent et de l'équipe responsable.

Seuls les signaleurs et responsables de PC sont habilités à constater une infraction.

Seul le directeur de course est habilité à prononcer une disqualification.

ARTICLE 7 – CLASSEMENT / CHRONOMETRAGE

Le chronométrage de l'épreuve sera réalisé à l'aide d'un système de puces électroniques. Une puce sera remise à chaque équipe lors de la remise des dossards. En cas de perte, l'équipe devra verser la somme de 60€.

La Diagonale des Préfous, est une course au score. Le classement sera donc établi de la manière suivante : la 1^{ère} équipe sera celle avec le plus de points. En cas d'égalité ; les équipes seront départagées en fonction du temps de course.

Une barrière horaire de fin a été définie pour chaque format de raid. En cas de dépassement de cette heure limite d'arrivée, des pénalités de points seront appliquées pour chaque minute de dépassement.

L'organisation récompensera le classement général des catégories suivantes pour chaque épreuve :

- Classement général équipe / scratch : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}
- Classement général mixte : 1^{ère}
- Classement général féminin : 1^{ère}

PAR LE FAIT DE S'INSCRIRE, LE PARTICIPANT DECLARE

- Être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique de l'orientation en milieu naturel et sur des routes ouvertes à la circulation.
- Être pleinement conscient que l'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.
- Renoncer à tout recours contre l'organisation pour tous dommages ou vols de matériels personnels survenant avant, pendant ou après la manifestation.
- S'engager à respecter le présent règlement et se tenir informé d'éventuelles modifications pouvant être apportées ultérieurement.
- S'engager à accepter sans condition les prises de vue et de son, ainsi que leur exploitation à titre informatif ou publicitaire.